



Biodiversité marine et côtière

Qu'est-ce que la biodiversité marine et côtière ?

La planète bleue n'a pas volé son nom : 70 % de la surface terrestre est recouverte d'océans. Le monde marin possède une fabuleuse biodiversité marine et côtière : une diversité d'espèces exceptionnelle et une grande variété d'habitats tels que les récifs coralliens, les fonds sableux, les mangroves, les estuaires...

L'importance de la vie marine et côtière ne doit pas être sous-estimée. Tout d'abord, en tant que productrice d'oxygène : un tiers de l'oxygène que nous respirons provient du phytoplancton, de minuscules organismes marins photosynthétiques. De plus, la biodiversité marine occupe une place importante dans l'alimentation de près de 2,6 milliards de personnes sur Terre. En moyenne, 20 % de notre apport en protéines provient de la mer. Enfin, les océans absorbent une grande partie du CO₂ que nous émettons et jouent donc un rôle crucial dans la régulation du climat.

Quel est le problème ?

Le milieu marin est un système très robuste capable de se rétablir rapidement après de petites perturbations. Mais, il est de plus en plus sous pression, à cause d'une combinaison de différentes menaces : pollution et eutrophisation, surpêche et techniques de pêche destructrices, changements des habitats, espèces invasives et changements climatiques.

La surpêche est reconnue dans le monde entier comme étant la plus grande menace pour la vie marine : près de 70 % des stocks de poissons sont menacés ou épuisés par une pêche excessive. Les changements climatiques ont aussi un impact de plus en plus grand ; par exemple, plus de 2/3 des récifs coralliens dans le monde sont fortement abîmés ou menacés par l'acidification et la hausse de la température de l'eau de mer liées à l'augmentation de la concentration en CO₂.

À quoi la COP veut-elle aboutir ?

La Convention sur la diversité biologique a conçu un programme d'action sur la biodiversité marine et côtière qui comporte différents volets : une gestion intégrée, la désignation d'aires



marines protégées, la promotion d'une pêche durable, la promotion de la mariculture (un élevage d'animaux marins destinés à la consommation), les espèces envahissantes...

Une évaluation montre clairement que les objectifs fixés n'ont pas été atteints : il y a encore une forte détérioration du milieu marin et les activités réalisées en mer ne sont pas suffisamment réglementées. Le programme d'action actuel doit être renouvelé, en mettant l'accent sur une mise en œuvre plus efficace d'une gestion intégrée de la biodiversité marine et côtière.

Un nouveau volet sera attribué à ce dossier pendant la COP 10 : un inventaire des aires marines les plus importantes à protéger dans les eaux internationales. De nombreux pays ont déjà mis en place des aires marines protégées dans leurs propres eaux. Par exemple, la côte belge a été mise en site Natura 2000. Mais en pleine mer, il n'existe pas encore de moyen de protection pour maintenir une biodiversité encore très peu connue.

Un troisième aspect important est le Plan stratégique. Il se compose de plus de 20 objectifs différents, dont de nombreux objectifs marins. Ce sont aussi des sujets des négociations de la COP 10. Les points à l'agenda sont entre autres la politique de protection et sa mise en œuvre efficace, ainsi qu'une pêche plus durable.

Et en Belgique ?

L'importance de la biodiversité marine et côtière est indéniable, en Belgique aussi. Outre les services écosystémiques comme la production d'oxygène, l'approvisionnement alimentaire et la régulation du climat, la mer est importante pour l'économie de beaucoup d'états côtiers, la Belgique y compris.

La pêche, le tourisme, l'extraction de sable, la mariculture, les parcs à éoliennes : ces activités fleurissent sur notre côte. Petit à petit, ces activités ont un impact (le plus souvent négatif) sur la biodiversité, mais elles sont importantes pour l'économie locale et nationale. Dans les négociations sur la biodiversité marine et côtière, les deux doivent être prises en compte.

La mer du Nord n'est pas seulement une très importante pêcherie pour la Belgique : 5 % de la pêche mondiale en provient. La pêche industrielle a y un impact important sur les populations de poissons, des méthodes durables étant rarement utilisées. En outre, les prises accessoires non désirées représentent 80 % de la pêche totale et les espèces pêchées ne



savent plus se maintenir. Les stocks de poissons tels que le cabillaud mais aussi la sole et la plie diminuent dramatiquement et la taille même des poissons a également diminué de façon significative.

Enfin, les pêcheurs n'arrivent plus à vivre de la pêche : leurs filets sont de moins en moins remplis et le pétrole est plus cher. Tant pour la biodiversité que pour le secteur de la pêche, ce n'est pas durable, et seulement par une gestion durable, les deux pourraient être sauvés de leur perte.

